|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CWS/4bis/1 Prov.2  |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 22 février 2016 |

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Reprise de la quatrième session**

**Genève, 21 – 24 mars 2016**

PROJET D’ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

*Document établi par le Secrétariat*

1. Ouverture de la reprise de la session
2. Élection d’un président et de deux vice‑présidents
3. Adoption de l’ordre du jour
 Voir le présent document.
4. Décisions de la quarante‑septième session de l’Assemblée générale concernant le CWS, y compris les affaires relatives au Plan d’action pour le développement[[1]](#footnote-2)
 Voir le document CWS/4BIS/2.
5. Proposition d’extension des activités du CWS au droit d’auteur dans le cadre de la norme ST.96 de l’OMPI
 Voir le document CWS/4/3.
6. Questionnaire sur les systèmes de numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité utilisés auparavant par les offices de propriété industrielle
 Voir le document CWS/4/4.
7. Révision de la norme ST.14 de l’OMPI
 Voir les documents CWS/4/5 et CWS/4BIS/3.
8. Rapport sur l’état d’avancement de l’élaboration des annexes V et VI et de la révision de la norme ST.96 de l’OMPI
 Voir les documents CWS/4/6 et CWS/4BIS/4.
9. Nouvelle norme relative à la présentation du listage des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language)
 Voir les documents CWS/4/7 et CWS/4/7 Add.
10. Rapport sur l’état d’avancement de l’élaboration d’une proposition d’établissement d’une nouvelle norme de l’OMPI concernant l’échange de données sur la situation juridique des brevets par les offices de propriété industrielle
 Voir les documents CWS/4/8 et CWS/4BIS/5.
11. Proposition de révision de la norme ST.60 de l’OMPI
 Voir le document CWS/4/9.
12. Rapport sur l’état d’avancement de l’élaboration de recommandations concernant la gestion électronique :
	1. des marques sonores en vue de son adoption en tant que norme de l’OMPI; et
	2. des marques de mouvement ou multimédias en vue de son adoption en tant que norme de l’OMPI.
	Voir le document CWS/4/10.
13. Tenue et mise à jour des études publiées dans le *Manuel de l’OMPI sur l’information et la documentation en matière de propriété intellectuelle*
 Voir le document CWS/4BIS/6.
14. Informations concernant l’entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales selon le PCT publiées
 Voir les documents CWS/4/12, CWS/4/12 Add. et CWS/4BIS/7.
15. Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d’assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS
 Voir le document CWS/4/13 et les paragraphes 17 à 22 du document WO/GA/47/13.
16. Rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 44 établi par l’équipe d’experts SEQL
 Voir le document CWS/4BIS/8.
17. Nouvelle norme de l’OMPI sur la gestion électronique des marques sonores
 Voir le document CWS/4BIS/9.
18. Questionnaire sur l’utilisation des normes de l’OMPI
 Voir le document CWS/4BIS/10.
19. Révision de la norme ST.3 de l’OMPI (tâche n° 33/3)
 Voir le document CWS/4BIS/11.
20. Propositions pour les annexes V et VI de la norme ST.96 de l’OMPI
 Voir le document CWS/4BIS/12.
21. Création d’une tâche afin d’établir des exigences pour un fichier d’autorité des documents de brevet publiés par un office des brevets
 Voir le document CWS/4BIS/13.
22. Rapport verbal sur les rapports techniques annuels
23. Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS
 Voir le document CWS/4BIS/14.
24. Échange d’informations : présentation des activités et des plans des offices de propriété industrielle concernant les normes de l’OMPI relatives au XML
25. Résumé présenté par le président
26. Clôture de la session

*La séance d’ouverture débutera le lundi 21 mars 2016 à 10 heures, au siège de l’OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférence A).*

[Fin du document]

1. Ce point de l’ordre du jour est sans préjudice des positions des membres quant à la question de savoir si le CWS présente un intérêt dans le cadre du mécanisme de coordination du Plan d’action pour le développement. [↑](#footnote-ref-2)